



RÉSULTATS DU CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON OU JARDIN DÉCORÉ ET ILLUMINÉ POUR NOËL

Nombreux sont les Vauhallanais qui ont participé au concours en illuminant le village.

Félicitations à tous les participants qui, en complément des décorations réalisées par les bénévoles, les vauhallanais sous l'initiative des référents de quartier, le Conseil Municipal des Jeunes, des conseillers municipaux et le Maire, ont permis d'apporter chaleur et gaieté à notre village en cette période particulière.

«**D**écidée à faire briller l'esprit des fêtes de fin d'année, la Municipalité de Vauhallan a invité ses habitants à faire scintiller leur quartier en habillant maisons, jardins et balcons aux couleurs de Noël. »



Sapin décoré par le CMJ



Les bénévoles décorent la Place du village

Samedi 12 décembre, le jury composé de Laetitia HAMON, 1^{ère} adjointe au Maire d'Igny ; Karine CASAL DIT ESTEBAN, 1^{ère} adjointe au Maire de Verrières-le-Buisson ; Caroline DOUCERAIN, Maire des Loges-en-Josas ; Guillaume VALOIS, Maire de Villiers-le-Bâcle ; Sophie LEBEAU, Responsable de la communication, Mairie de Saclay et des membres du Conseil Municipal des Jeunes ont apprécié la mise en scène, l'originalité des décorations et illuminations.

LA LETTRE AU PÈRE NOËL !

La magie de Noël : le Père Noël avait installé sa boîte aux lettres devant la salle des fêtes de Vauhallan du 28 novembre au 6 décembre.

Au total, **80 lettres ont été remises au Père Noël.** Toutes plus belles les unes que les autres.

Bravo à tous les petits Vauhallanais qui ont envoyé leurs souhaits de



La boîte du Père Noël de Vauhallan

cadeaux ou leurs dessins et qui devraient obtenir pour Noël une réponse du Père Noël ! Soyez bien sages... et **Joyeux Noël à tous !**

Les 2 gagnants ex-aequo du concours sont **Léo/Lilou BONNEFOY et Alain/Françoise REDRON !**

Ils ont été récompensés par un «**panier gourmand**» !

Encore merci et **bravo à tous les participants !**



Léo/Lilou BONNEFOY



Alain/Françoise REDRON



ESPACE FRANCE SERVICES AU PATIO



France Services est un dispositif national qui permet à chaque citoyen d'accéder dans un lieu unique aux principaux services publics.

Au Patio d'Igny, les Vauhallanais peuvent bénéficier de cet accès et être accompagnés par deux agents pour résoudre ou entamer des démarches liées à :

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ;
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole) ;
- Le Pôle Emploi ;
- L'assurance maladie ;
- L'assurance retraite ;
- Les impôts ;
- Le ministère de l'intérieur ;
- La Poste ;
- La Justice.

Un 1^{er} niveau de réponse est apporté aux usagers ainsi qu'une orientation vers les partenaires compétents, en cas de situation complexe. **Les agents du Patio vous accompagnent également pour la prise de rendez-vous** avec un interlocuteur dédié représentant l'une de ces administrations.

Renseignements :

Le Patio, 1 Rue Jules Ferry,
91430 Igny
01 69 33 11 41
lepatio@igny.fr

Jours/horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (fermé le jeudi après-midi).

BOÎTE DE NOËL POUR LES PLUS DÉMUNIS



Les **Maraudeurs du bonheur**, nouvelle association fondée par 4 ignissois et 2 massicois, vous propose de **participer à leur action en confectionnant un petit colis de Noël pour les plus démunis.**

Ils pourront être remis à la Mairie de Vauhallan, jusqu'au jeudi 24 décembre à 12h. L'association se fera ensuite un plaisir de venir les récupérer !

Ils seront notamment distribués lors de maraudes à Paris (le 19 décembre) ou de visites dans les foyers sociaux à Igny et Massy (le 26 décembre).

Pour contacter l'association : lmbidf@gmail.com / Facebook : LMB Les Maraudeurs du bonheur / Instagram : lesmaraudeursdubonheur



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le jeudi 19 décembre à 19h, le Maire et le conseil municipal ont été heureux de convier à une séance plénière dans la salle des fêtes les élus du Conseil Municipal des jeunes (CMJ).

Le principal objectif de cette séance a été d'installer ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes et d'effectuer



les présentations de chaque élu des deux conseils municipaux.

Les élus du CMJ avaient préparé quelques mots

qui les caractérisent avec la présentation d'un projet qui leur tient particulièrement à cœur.

CENTRE DE DÉPISTAGE AU COVID-19 À SACLAY

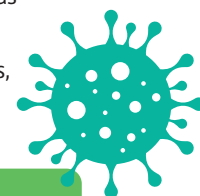
Face à la recrudescence de l'épidémie de Covid-19, la Région Ile-de-France a décidé d'aider les communes à mettre en place de nombreux centres de dépistage.

Dans ce cadre, un centre de dépistage au Covid-19, **gratuit et sans rendez-vous**,

sera mis en place **du 4 au 31 janvier 2021** à l'**espace Jeanne MOREAU**, 67 rue de Villeras, Val d'Albian, 91400 Saclay.

Vous pourrez vous y faire tester, et recevoir vos résultats en 20 minutes. Ce test sera pris en charge à 100%, munissez-vous simplement de votre carte Vitale.

En cas de question sur le coronavirus, **contactez le 0 800 130 000** (appel gratuit).



DERNIERE MINUTE

Les infirmières du cabinet médical de Vauhallan réalisent les tests COVID antigéniques avec résultat rapide (15 minutes) sur rendez-vous depuis le vendredi 11 Décembre 2020. **Contactez-les au 06 87 47 90 14** pour prendre rendez-vous.



» Ce document s'appliquant aux usagers pour toutes les demandes ayant trait à l'assainissement, il est important de souligner les dispositions majeures qu'il comporte, à savoir :

1. L'infiltration des eaux à la parcelle sauf impossibilité technique démontrée. A défaut d'infiltration totale, une infiltration des pluies courantes à minima est exigée et le stockage/ restitution à débit

régulé s'applique pour tout nouveau projet sur l'extension et l'existant,

2. la réalisation systématique de contrôles de conformité payants lors des mutations foncières,

3. les précisions concernant le positionnement sous domaine public des regards en limite de propriété,

4. les conditions techniques et financières de réalisation des

branchements particuliers au réseau d'assainissement,

5. l'instauration d'une redevance assainissement propre aux entreprises.

Retrouvez le règlement unique d'assainissement sur www.paris-saclay.com et sur le site de la commune à la rubrique : PLU.



PLANNING HIVERNAL DE LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX



La collecte des végétaux (dont sapins de Noël) s'effectue toutes les semaines sauf durant les mois d'hiver.

Vous trouverez ci-après les dates de ramassage pour les mois de janvier, février et décembre 2021 par le SIOM :

Lundi 11 et 25 janvier matin

Lundi 8 et 22 février matin

Lundi 6 et 20 décembre matin

Renseignements : www.siom.fr • 01 64 53 30 00



La prochaine distribution des sacs pour déchets verts est décalée au samedi 16 janvier 2021.

«TRITOULAND», LE SITE PÉDAGOGIQUE DU SIOM

Pour accompagner la nouvelle génération sur la voie de l'éco-citoyenneté, **le SIOM vient de lancer le site web Tritouland.**

Adopter les éco-gestes, s'inspirer des bonnes pratiques du territoire, décrypter l'actualité environnementale, Tritouland apporte tous

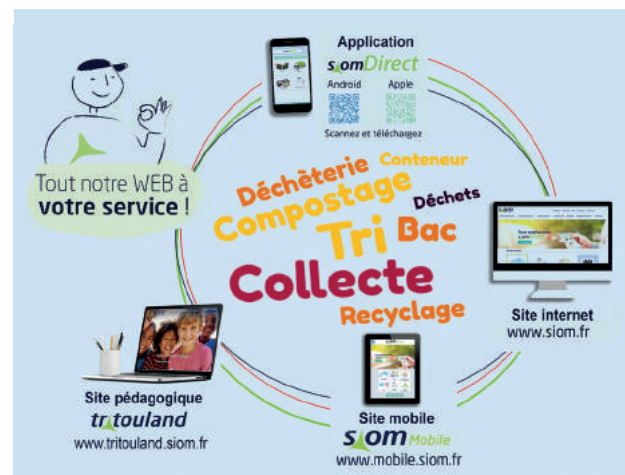
les outils pour agir au quotidien.

Ce portail est également un support à destination des équipes enseignantes qui souhaitent faire de l'économie circulaire un objectif éducatif.

Rendez-vous sur <https://tritouland.siom.fr/>



SIOM : DES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES HABITANTS



SALON DES ARTISTES VAUHALLANAIS : APPEL À CANDIDATURE



La Municipalité organise pour le printemps 2021 **une rencontre avec les artistes Vauhallanais, peintres, sculpteurs, et créateurs dans le domaine de l'artisanat.** Le but de cette manifestation est de valoriser la création vauhallanaise et permettre un contact direct entre le public et les artistes.

Pour participer, la commune de Vauhallan vous propose d'envoyer un email à l'adjointe au Patrimoine, culture, artisanat et tourisme, Taouès COLL (taouescoll@orange.fr) en précisant votre domaine artistique et votre spécialité.